

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

212302

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e) : 6515

Société : RAN

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : HANIF AMAN ép. BOUTA

Date de naissance : 13.12.1967

Adresse :

Tél. :

Total des frais engagés : 3507,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CHAMOUNI

Signature de l'adhérent(e) :

Le : / /



Instructions à suivre

Etablir une feuille de soins par personne et par événement.

La feuille de soins doit être accompagnée de toutes les pièces justificatives **originales** (ordonnances médicales, factures, résultats d'examens de radiologie et/ou de laboratoire).

Le nom et prénom de la personne soignée doivent être portés par les praticiens eux mêmes sur chaque feuille de soins.

Les prospectus et les PPM concernant les médicaments achetés doivent être joints aux ordonnances transmises.

La feuille de soins ainsi que les pièces justificatives doivent être présentées à votre mutuelle dans les deux mois qui suivent le premier acte médical, sauf s'il y a traitement médical continu. Dans ce dernier cas, le dossier doit être présenté dans les soixante (60) jours qui suivent la fin du traitement.

Le remboursement des frais engagés sera effectué sur la base de la tarification nationale de référence.

Les risques liés aux accidents du travail et maladies professionnelles ne sont pas couverts.

Toute personne coupable de fraude ou de fausse déclaration pour obtenir des prestations qui ne sont pas dues, est passible des sanctions légales et réglementaires.

L'obligation de remboursement prise par la CNOPS est subordonnée au respect des conditions réglementaires et de ce qui précède.

Instructions à suivre

Prévoir une feuille de soins par personne et par événement.

Il faut prévoir une feuille de soins pour chaque événement (soins, hospitalisation, accouchement, etc.) et une feuille de soins par personne.

Il faut prévoir une feuille de soins pour chaque événement (soins, hospitalisation, accouchement, etc.) et une feuille de soins par personne.

Il faut prévoir une feuille de soins pour chaque événement (soins, hospitalisation, accouchement, etc.) et une feuille de soins par personne.

Il faut prévoir une feuille de soins pour chaque événement (soins, hospitalisation, accouchement, etc.) et une feuille de soins par personne.

Il faut prévoir une feuille de soins pour chaque événement (soins, hospitalisation, accouchement, etc.) et une feuille de soins par personne.

Il faut prévoir une feuille de soins pour chaque événement (soins, hospitalisation, accouchement, etc.) et une feuille de soins par personne.

Il faut prévoir une feuille de soins pour chaque événement (soins, hospitalisation, accouchement, etc.) et une feuille de soins par personne.

Il faut prévoir une feuille de soins pour chaque événement (soins, hospitalisation, accouchement, etc.) et une feuille de soins par personne.

Cachet et signature de la mutuelle

Signature et tampon de la mutuelle

Identification de l'agent :
Date de dépôt du dossier :



Tel : 06 70 17 90 08

ورقة العلاجات المتنافقة بالمرض

Feuille de soins Maladie

التأمين الاجتماعي عن المرض
Assurance Maladie Obligatoire
Réf ANAM 1.101.01
مراجع رقم

N° Dossier :

خاص بالمؤمن له (لها)

الاسم العائلي والشخصي : **BELLA ARDELKRI**

رقم الاختراط :

رقم التسجيل :

رقم بطاقة التعريف الوطنية :

علاقة القرابة بين المستفيد والمؤمن له

N° Bordereau :

Partie réservée à l'assuré(e)

Nom et prénom : **BELLA ARDELKRI**

151430

N° Affiliation : 931 227354

B 183091

N° Immatriculation :

N° CIN :

Lien de parenté du bénéficiaire avec l'assuré(e)

Conjoint Enfant ابن X زوج

Adresse : 79, Lot ATTADANOUNE apt. 5
Rue 2. CHAHIDA EL OULFA Casab

Montant des frais (Dhs) : 3057,00

08

Nombre de pièces jointes :

Déclaration du médecin traitant

Bénéficiaire de soins

N° BELLAR

Nom et prénom :

Date de naissance :

01/01/12

N° CIN :

B183091

Sexe :

M ذكر

Identification du médecin traitant

N° INP

Type de soins

Maladie

مرض

Maternité

امومة

Hospitalisation

استشفاء

Accident

حادث

Pli confidentiel remis* :

Oui

Non

Date de grossesse :

Date prévue d'accouchement :

Date d'hospitalisation :

Date d'accident :

Causes :

تصريح الطبيب المعالج

المستفيد من العلاجات

الاسم العائلي والشخصي

تاريخ الإزدياد :

رقم بطاقة التعريف الوطنية :

الجنس :

تعريف الطبيب المعالج

الرقم الوطني الاستدلالي للممارس :

نوع العلاجات

نوع تقديم الطرف المتفق* :

تاريخ الحمل :

التاريخ المرتفق للولادة :

تاريخ الاستشفاء :

تاريخ الحادث :

أسباب الحادث :

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés ci - avant.

Fait à : Casab

le : 16/02/2024

نوع المؤمن له (لها) :

Signature de l'assuré(e)

أصرح بمصداقية وصحة المعلومات المذكورة أعلاه.

Je déclare les informations ci-dessus sincères et véritables.

Fait à : Casab

نوع الطبيب المعالج أو المؤسسة الصحية

Cachet et Signature du Médecin traitant ou de l'établissement de soins

أشطب الخانة

La vente de cet imprimé est formellement interdite

يمنع منعاً كلياً بيع هذا المطبوع

description des actes effectués

وصف العمليات المجرأة

تاريخ العمليات Date des actes	رمز العمليات Code des actes	معامل العمليات Lettre clé + Cotation NGAP	قيمة المعامل Valeur Clé	المبلغ المدفوت Montant facturé	توقيع و ملابع التأمين المعالج Signature et Cachet du Médecin traitant
٢٤/٠٢/٢٠٢٢				٣٥٥	
٢٥/٠٢/٢٠٢٢					

CIM - 10

جرد الوحدات التي تم تنفيذها و التجهيزات الطبية المعونة

Description des ordonnances exécutées et dispositifs médicaux fournis

تاریخ التغییب Date d'exécution	العنوان Prix facturé	توقيع و طابع الصبیدی او مون التجهیزات الطبیة Signature et Cachet du Pharmacien et/ou Fournisseurs des dispositifs médicaux
01/02/2022	720,00	PHARMACIE NAGUIB Dr Naguib Nadia 334, Bd Oued Daoura Oulfa - Casablanca Tél : 05 20 00 25 95
	092044502	
15/02/22	137,00	PHARMACIE NAGUIB Dr Naguib Nadia 334, Bd Oued Daoura Oulfa - Casablanca Tél : 05 20 00 25 95
	092044502	

CIM-10 : Classification Internationale des Maladies - dixième révision

Actes de Biologie, Radiologie et Imagerie

عمليات الاجهاع، الاشعة، والصوت

Actes Paramédicaux

الطباطبائی

10.20
MR BELLA ABDELKrim
RES ATTADAMOUNE RUE 02 NR
79 EL OULFA
CASABLANCA
CASABLANCA HAY EL OULFA
20202

Accusé de Réception



N° de Dossier : 72716160 Date et heure : 22/02/2022 11:14
Nom et prénom Assuré : BELLA ABDELKrim
Immatriculation : 93227354 / 090016242
Nom et prénom Bénéficiaire/Rang: BELLA CHAIMA / 33
Type de dossier : FEUILLE DE SOINS
Lieu de réception : CASA 90158
Valeur en Dirhams : 3.057,00 Nombre de pièces : 8
Code Etablissement : Agent de réception : 9MGE398
Nom Etablissement :



En vertu de l'article 73 de Loi 65-00 portant code de la Couverture médicale de base, La CNOPS est l'organisme gestionnaire de l'Assurance Maladie Obligatoire pour le personnel du secteur public. En vertu de l'article 83 de ladite Loi, les Mutuelles gèrent pour le compte de la CNOPS les soins ambulatoires (les dossiers de maladie)

Information

PAYÉ

Uniquement les dossiers payés des derniers 6 mois sont affichés.

Nb.Dossier(s)	Date de réception	Date Paiement	Mode Paiement	Bénéficiaire	Frais engagés	AMO	Mutuelle	Total
- 1	-	07/04/2022	Virement	-	3 507,00	2 264,60	535,48	2 800,08
	72716160	22/02/2022	Payé en : 44 jours	BELLA CHAIMA	3 507,00	2 264,60	535,48	2 800,08
- 1	-	21/01/2022	Virement	-	4 239,00	2 480,20	279,16	2 759,36
	71707334	30/12/2021	Payé en : 22 jours	BELLA CHAIMA	4 239,00	2 480,20	279,16	2 759,36
■ 1	-	27/12/2021	Virement	-	324,00	130,00	27,94	157,94
■ 1	-	13/12/2021	Virement	-	1 478,51	1 155,00	190,90	1 345,90
■ 1	-	03/12/2021	Virement	-	799,21	389,96	70,65	460,61
■ 3	-	18/11/2021	Virement	-	3 008,50	1 854,90	114,00	1 968,90
■ 2	-	18/10/2021	Virement	-	1 812,70	861,60	183,08	1 044,68

Application Mobile : SMART CNOPS - Assuré : Télécharger

★★☆☆☆

Docteur Salwa OUMARI

NEUROLOGUE

Spécialiste des Maladies du Cerveau, de La Moelle Epinière,
du Nerf et du Muscle

- Epilepsie, Migraine, Accident Vasculaire Cérébral
- Maladie d'Alzheimer, Maladie de Parkinson
- Sclérose en Plaques, Myopathie, Neuropathie

Electroencéphalogramme (EEG/Vidéo EEG)
Electroneuromyogramme (EMG)



الدكتورة سلوى عماري

طبيبة إختصاصية في أمراض الدماغ والجهاز العصبي

- أمراض الصداع، ألم الرأس، الموجة، جلطة الدماغ
- مرض الزهيمير، مرض باركينسون، مرض التصلب المتعدد
- أمراض الأعصاب والعضلات

التخطيط الكهربائي للدماغ: الشبكة

التخطيط الكهربائي للأعصاب والعضلات

8 02 102 19522

MR

BELLA

CITADELLA

1 / VIT B₁₂ / VIT B₆ / B₉

2 / TSIA / TUT

3 / TPIMA - VDR

Docteur Salwa OUMARI

NEUROLOGUE

Spécialiste des Maladies du Cerveau, de La Moelle Epinière, du Nerf et du Muscle

- Epilepsie, Migraine, Accident Vasculaire Cérébral
- Maladie d'Alzheimer, Maladie de Parkinson
- Sclérose en Plaques, Myopathie, Neuropathie

Electroencéphalogramme (EEG/Vidéo EEG)
Electroneuromyogramme (EMG)



الدكتورة سلوى عماري

طبيبة اختصاصية في أمراض الدماغ والجهاز العصبي

- أمراض الصرع، ألام الرأس، المدوخة، جلطة الدماغ
- مرض الزهيمير، مرض باركينسون، مرض التصلب المتعدد
- أمراض الأعصاب والعضلات

التخطيط الكهربائي للدماغ : الشبكة
التخطيط الكهربائي للأعصاب والعضلات

2021 02 12 2022

M⁺ BELLA CHADIMA

4 Seroplex 400 6.7

720,00 (3x240,00) 100 3 mois

PHARMACIE MAGUIB
Dr Naglae Daouda
334, Bd Oum Rabii
Oulfa - Casablanca
Tél: 05 20 00 25 95

Maphar
Bd Alkimia N° 6, QI.
Sidi Bernoussi, Casablanca
Seroplex 10mg cp sec b28
P.P.V : 240,00 DH
E 118001 184989

Maphar
Bd Alkimia N° 6, QI.
Sidi Bernoussi, Casablanca
Seroplex 10mg cp sec b28
P.P.V : 240,00 DH
E 118001 184989

Maphar
Bd Alkimia N° 6, QI.
Sidi Bernoussi, Casablanca
Seroplex 10mg cp sec b28
P.P.V : 240,00 DH
E 118001 184989

HARMACIE MAGUIB
Dr Naglae Daouda
334, Bd Oum Rabii
Oulfa - Casablanca
Tél: 05 20 00 25 95

193. شارع أم الريحان، الطابق الأول، الرقم 3 - (قرب ليديك) - الألفة - الدار البيضاء - الهاتف: 0522 90 33 03 - الفاكس: 0522 90 22 66 - البريد الإلكتروني: 193, Bd. Oum Rabii, 1er étage, N° 3 - (Près de Lydec) - Oulfa - Casablanca - Tél. : 0522 90 22 66 - Fax : 0522 90 33 03
E-mail : s.oumari@hotmail.com

Docteur Salwa OUMARI

NEUROLOGUE

Spécialiste des Maladies du Cerveau, de La Moelle Epinière,
du Nerf et du Muscle

- Epilepsie, Migraine, Accident Vasculaire Cérébral
 - Maladie d'Alzheimer, Maladie de Parkinson
 - Sclérose en Plaques, Myopathie, Neuropathie
- Electroencéphalogramme (EEG/Vidéo EEG)
Electroneuromyogramme (EMG)



الدكتورة سلوى عماري

طبيبة إختصاصية في أمراض الدماغ والجهاز العصبي

- أمراض الصرع، ألم الرأس، الدوخة، جلطة الدماغ
- مرض الزهيمير، مرض باركينسون، مرض التصلب المتعدد
- أمراض الأعصاب والعضلات

التخطيط الكهربائي للدماغ : الشبكة
التخطيط الكهربائي للأعصاب والعضلات

25/02/2022

M B ELLA C DADAM
139,00
1 / Aglis up (S)
145
1st 3 m

PHARMACIE NAGUIB
Dr Naguib Nadia
334, Bd Ouled Daghura
Oulfa - Casablanca
tel : 05 20 00 25 95

4 260139 870240



193. شارع أم الريان، الطابق الأول، الرقم 3 - (قرب ليديك) - الألفة - الدار البيضاء - الهاتف: 0522 90 22 66 - الفاكس: 0522 90 33 03
193, Bd. Oum Rabii, 1er étage, N° 3 - (Près de Lydec) - Oulfa - Casablanca - Tél.: 0522 90 22 66 - Fax : 0522 90 33 03
E-mail : s.oumari@hotmail.com

LABORATOIRE CHAHDIA D'ANALYSES MEDICALES

Dr J.L. KHALLOUK/ Médecin Biogiste

349, Bd Oued Daoura Lot CHAHDIA Oulfa CASABLANCA- TEL 0522933344, Mail: labochahdia@gmail.com
INPE: 093062149 / ICE: 001718112000062 / IF : 18800233

Casablanca le 4 février 2022

Mademoiselle BELLA CHAIMAA

FACTURE N°	967
------------	-----

Analyses :

Vitamine B 6 -----	B	500	
Vitamine B 9 -----	B	400	
Vitamine B 12 -----	B	400	
Vitamine B1 -----	B	500	
VDRL qualitatif -----	B	30	
TPHA qualitatif -----	B	50	
T4 libre -----	B	200	
Thyreostimuline (TSH us) -----	B	250	Total : B 2330

Prélèvements :

Sang-----	Pc	1,5
-----------	----	-----

TOTAL DOSSIER	2 350,00 DH
---------------	-------------

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Deux Mille Trois Cent Cinquante Dirhams

LABORATOIRE CHAHDIA
D'ANALYSES MEDICALES
Dr J.L. KHALLOUK
Mademoiselle BELLA CHAIMAA
Casablanca le 4 février 2022



Laboratoire Chahdia d'Analyses Médicales

مختبر الشهدية للتحاليل الطبية

Dr J.L.KHALLOUK / Médecin Biologiste

Diplômée de la Faculté de Médecine de Casablanca, Ex Médecin Interne au CHU Ibn Rochd - Casablanca

Dossier ouvert le : 04/02/22

Prélèvement effectué à 10:01

Édition du : 14/02/22

Compte Rendu d'Analyses

Mademoiselle BELLA CHAIMAA

Date de naissance : 01/01/2002

Docteur Salwa OUMARI

Réf. : 22B222

Page : 1/2

VITAMINES

Normales Antériorités

Vitamine B6 -----:	40	nmol/l	12 - 128
--------------------	----	--------	----------

Veuillez trouver en pièce jointe le compte rendu Cerba

Folates sériques -----:	2,53 *	ng/ml	4,6 - 18,7
-------------------------	--------	-------	------------

Résultat contrôlé.

Vitamine B12 ----- : (Chimiluminescence)	362.30	pg/ml	191 - 663
---	--------	-------	-----------

Vitamine B1 ----- :	128	nmol/l	78 - 185
---------------------	-----	--------	----------

Veuillez trouver en pièce jointe le compte rendu Cerba

IMMUNO / SEROLOGIE

(Biomérieux Vidas)

V.D.R.L.

Réaction qualitative ----- :	Négatif.
------------------------------	----------

T.P.H.A.

Réaction qualitative ----- :	Négatif.
------------------------------	----------

LABORATOIRE CHAHDIA
D'ANALYSES MÉDICALES
Dr. J.L. KHALLOUK
Médecin Biologiste
349, Bd. Oued Daoura 1er Etage, Lot. Chahdia
Oulfa Casablanca Tel. 05 22 93 33 44

HORMONOLOGIE

Normales Antériorités

T4 Libre ----- :	14,50	pmol/l	10 - 22
------------------	-------	--------	---------

(Méthode ELFA - Vidas Biomérieux)

349, Bd. Oued Daoura - Lot Chahdia 1er Etage Oulfa - Casablanca - Tél.: 05 22 93 33 44 - E-mail : labochahdia@gmail.com

349، شارع واد الدورة بقزئة الشهدية - الطابق الأول - الألفة الدا البيضاء - الهاتف : 05.22.93.33.44 - النقال : 07 66 41 93 94

labochahdia@gmail.com: البريد الإلكتروني: INPE : 093062149 / ICE : 001718112000062 / IF : 18800233



Laboratoire Chahdia d'Analyses Médicales

مختبر الشهدية للتحاليلات الطبية

Dr J.L.KHALLOUK / Médecin Biologiste

Diplômée de la Faculté de Médecine de Casablanca, Ex Médecin Interne au CHU Ibn Rochd - Casablanca

Dossier ouvert le : 04/02/22

Prélèvement effectué à 10:01

Édition du : 14/02/22

Mademoiselle BELLA CHAIMAA

Date de naissance : 01/01/2002

Docteur Salwa OUMARI

Réf. : 22B222

Page : 2/2

Compte Rendu d'Analyses

	Normales	Antériorités
T S H us----- (Méthode ELFA - Vidas Biomérieux)	1,46 μ UI/ml	0,25 - 5

LABORATOIRE CHAHDIA
D'ANALYSES MÉDICALES
Dr. J.L. KHALLOUK
Médecin Biologiste
349, Bd. Oued Daoura, 1er Etage, Lot. Chahdia
Oulfa - Casablanca - Tel. 05 22 93 33 44

BELLA
CHAIMAA
Né(e) le 01.01.2002
Dossier n° : 22D0098363

Sexe : F

Transmis par : LABM CHAHDIA
Vos références : INMA1195282
Enregistré le : 09.02.2022
Ex envoyé(s) au(x) : Laboratoire

17615
Edité le : 14.02.2022

G / w 994-101 / s 994-101

LABM CHAHDIA
DR JIHANE LAMIA KHALLOUK
349 LD OUED DAOURA LOT CHAHDIA 1ER ET
OULFA
20000 CASABLANCA
MAROC

LABORATOIRE CHAHDIA
D'ANALYSES MÉDICALES
Dr. J. L. KHALLOUK
Médecin Biogiste

349, Bd. Oued Daoura, 1er Etage, Lot. Chahdia
Oulfa Casablanca Tel. 05 22 93 33 44

• **VITAMINE B 6 (PYRIDOXINE) (LC/MS/MS)**

Prélèvement : 07 02.2022 Sérum 10h 00

40 nmol/l
6,8 µg/l

N : 12 à 128
N : 2,0 à 22,0

Fabienne Floc'h (01 34 40 20 20)



Compte rendu complet

Biogiste Responsable : Sylvie Cado

Biologistes Médicaux

H. Belaouni
L. Verdurme
J-M. Costá
M-M. Coude
S. Serero

A. Ganon
S. Haim-Boukobza
P Kleinfinger
I. Lacroix
L. Lohmann

A. Valeri
S. Samaan
S. Schmit
S. Trombert
D. Trost (Biogiste Généticien)

M. Roussel
M. Perret
B. Roquebert
M. Valduga
S. Defasque

A. Amara Petitjean
I. Lanois
F. Floch
S. Mehlal Sedkaoui

**BELLA
CHAIMAA**

Né(e) le 01.01.2002
Dossier n° : 22D0098375

Sexe : F

Transmis par : LABM CHAHDIA
Vos références : INMA1195281
Enregistré le : 09.02.2022
Ex envoyé(s) au(x) : Laboratoire

17615
Edité le : 11.02.2022

G / w 994-101 / s 994-101

LABM CHAHDIA

DR JIHANE LAMIA KHALLOUK
349 LD OUED DAOURA LOT CHAHDIA 1ER ET
OULFA
20000 CASABLANCA
MAROC

LABORATOIRE CHAHDIA
D'ANALYSES MÉDICALES
Dr. J.L. KHALLOUK
Médecin Biogiste
349, Bd. Oued Daoura, 1er Etage, Lot. Chahdia
Oulfa - Casablanca - Tel. 05 22 93 33 44

• **VITAMINE B 1 (THIAMINE) (LC/MS/MS)**

Prélèvement : 07.02.2022 Sang 10h 00

128 nmol/l
54,40 µg/l

N : 78 à 185
N : 33,15 à 78,63

Fabienne Floc'h (01 34 40 20 20)



Compte rendu complet